



WARCQ

ARRÊTÉ N° 71 - 2021

Autorisation d'occupation du domaine public

Le Maire de WARCQ,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

VU le code de la voirie routière,

VU le code de commerce,

VU la demande en date du 24 juin 2021, par laquelle Madame Svetlana GAZAEV, auto-entrepreneuse, sise 52 Boulevard Lucien Pierquin 08000 WARCQ, sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public communal en vue d'installer des chariots de plantes à commercialiser,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Madame Svetlana GAZAEV, auto-entrepreneuse, est autorisée à occuper le domaine public, au droit du n° 52 Boulevard Lucien Pierquin, en vue d'y exercer son commerce.

Article 2 : La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable pendant la saison estivale ainsi que pendant les fêtes (Toussaint, Noël...). Elle est personnelle, incessible.

Article 3 : Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toutes les périodes d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la Commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 4 : Le permissionnaire devra laisser un passage d'un mètre vingt minimum devant permettre la circulation des poussettes-landaus, fauteuils roulants et autres sur le domaine public réservé à ces fins.

Article 5 : La présente autorisation est révoquée à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire, des conditions précitées, ou pour toute autre raison d'intérêt général.

Article 6 : Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Ardennes, Monsieur l'Agent de police municipale, et tous les agents habilités à constater les contraventions à la police de la circulation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Ardennes.

Fait à Warcq, le 30 juin 2021.



Le Maire de WARCQ

Marie-Annick PIERQUIN.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Marie-Annick PIERQUIN", written over the printed name.